

## Description

L'artiste plasticien ou l'artiste plasticienne créent des œuvres dans divers domaines des arts plastiques ou audiovisuels: sculpture, peinture, gravure, dessin, techniques d'impression, de son, de photo et de reproduction, vidéo, performance (création artistique face à un public), installation (mise en scène interactive ou statique d'objets), etc. Quelle que soit la nature de leur travail, ils s'efforcent d'exprimer leur art en explorant différentes techniques et matières. En plus de compétences techniques, les artistes plasticiens doivent faire preuve de créativité pour développer des modes d'expression personnels en lien avec le monde de l'art contemporain.

Les étapes du processus de création varient selon les personnes, les projets et les techniques utilisées.

Leurs principales activités consistent à:

### Réflexion et élaboration du projet

- choisir un sujet, un thème, une problématique en s'inspirant de l'actualité, de la société, de ses propres expériences, etc.;
- imaginer une création artistique et, selon sa formation, ses affinités ou ses dons artistiques, trouver les moyens appropriés pour développer la problématique choisie: peinture, sculpture, vidéo, installation, performance, etc.;
- pour des œuvres réalisées sur concours, s'entretenir avec la clientèle pour comprendre ses souhaits;

### Création de l'œuvre

- réaliser des croquis, des esquisses, des maquettes; effectuer des repérages sur le terrain (pour le tournage d'une vidéo, la réalisation d'une installation ou le déroulement d'une performance);
- se procurer le matériel, voire parfois rassembler le personnel, nécessaires à la création en fonction du mode d'expression choisi (peinture, sculpture, vidéo, etc.);
- assurer la partie logistique pour la réalisation d'œuvres de grandes dimensions ou créées en extérieur (location de locaux, obtention d'autorisations, convocation de figurants, etc.);
- se lancer dans le processus de réalisation de l'œuvre d'art;

### Promotion et gestion

- chercher à exposer ses œuvres dans des galeries, des salons artistiques, des centres d'art, etc.;
- monter des dossiers, présenter des demandes de subvention; prendre contact avec les autorités publiques et les institutions qui encouragent l'activité culturelle;
- entretenir des relations privilégiées avec des collectionneurs, des galeristes, des critiques, des artistes;
- participer à des concours, décrocher des mandats;
- gérer le matériel (entretien, entreposage, achat);
- assurer la conservation des œuvres.

### Environnement de travail

Les artistes plasticiens travaillent seuls ou collectivement, dans leur atelier ou en extérieur, sur des œuvres qui nécessitent un investissement en temps et parfois en argent importants. Pour financer leurs travaux, ils font appel au mécénat (bourses d'organismes d'Etat ou privés). Comme il est difficile de vivre essentiellement de leur art, certains artistes plasticiens exercent une autre activité en parallèle.

## Formation

La formation d'artiste plasticien ou d'artiste plasticienne s'acquiert dans une haute école spécialisée.

### Lieux

- Genève, Renens VD, Sierre.

### Durée

- 3 ans.

### Conditions d'admission

- concours d'entrée (aptitudes, portfolio de travaux personnels) et entretien individuel;
- maturité gymnasiale;
- maturité professionnelle;
- maturité spécialisée;
- autre titre jugé équivalent;
- les candidat-e-s de plus de 25 ans n'étant pas au bénéfice d'un des titres énumérés ci-dessus mais faisant preuve d'un talent artistique exceptionnel ont la possibilité de se présenter au concours d'admission, sur dossier.

### Titre obtenu

- Bachelor of Arts HES en arts visuels.

### Contenu

Le plan d'enseignement diffère d'une école à l'autre, mais on y dispense partout des cours théoriques (histoire de l'art, esthétique, philosophie, cultural studies, etc.), des cours pratiques (dessin, son, peinture, gravure, photographie, etc.) et des ateliers spécialisés liés à l'option ou à la technique choisie.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/ecoles](http://www.orientation.ch/ecoles).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Créativité et imagination
- Sensibilité artistique
- Curiosité intellectuelle
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Facilité de contact

## Perspectives professionnelles

Les artistes plasticiens et plasticiennes qui vivent uniquement de leur art sont rares. Ils et elles peuvent aussi collaborer dans le milieu du spectacle, assumer la responsabilité d'activités de loisirs et de médiation culturelle, mener des projets d'expositions, se présenter à des concours artistiques ou encore enseigner les arts visuels à des enfants ou à des adultes. Toutefois les places d'enseignement dans les écoles publiques sont limitées et elles nécessitent une formation pédagogique complémentaire.

### Perfectionnement

Les artistes plasticiens peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- Master of Arts HES-SO en cinéma, 4 semestres, formation à plein temps, Genève et Renens VD;
- Master of Arts HES-SO en arts visuels, 4 semestres, formation à plein temps, Genève, Renens VD et Sierre;
- formation pédagogique HEP (selon les règlements cantonaux en vigueur) pour l'enseignement des arts visuels dans les écoles publiques (niveau secondaire I et secondaire II) et dans les écoles d'art;
- etc.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Professions voisines

- Designer HES, illustration scientifique/Designer HES, illustration scientifique
- Dessinateur de bandes dessinées ES/Dessinatrice de bandes dessinées ES
- Enseignant d'arts visuels/Enseignante d'arts visuels
- Réalisateur de films/Réalisatrice de films

## Adresses

Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) - Haute école d'art et de design (HES-SO)  
Av. du Temple 5  
1020 Renens VD  
Tél.: 021 316 99 33  
<http://www.ecal.ch>

Ecole de design et haute école d'art du Valais édhea  
Rte de la Bonne-Eau 16  
3960 Sierre  
Tél.: 058 606 95 11  
<https://edhea.ch/>

HEAD - Genève  
Haute Ecole d'art et de design  
Av. de Châtelaine 5  
1203 Genève  
Tél.: 022 388 51 00  
<http://www.hesge.ch/head>